

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	ou Dénomination (pour les personnes morales) : Office National des Forêts (Direction territoriale Martinique représentée par Mme Brigitte SCHRIVE)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° BP 648 Rue de Saint-Phy Route de Moutte - BP 578	
Commune : BASSE TERRE 97207 Fort de France	
Code postal : 97109	
Nature des activités : Établissement public à caractère industriel et commercial, le cas échéant chargé d'animation du Plan national d'actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises sur la période du 5 avril 2022 au 4 avril 2026	
Qualification : PNA animé à l'échelle des Antilles françaises par une équipe de 3 animateurs, dont un coordinateur interrégional, une animatrice territoriale pour la Guadeloupe et Saint-Martin, et un animateur territorial pour la Martinique (cf. liste personnes habilitées en Annexe).	

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Chelonia mydas Tortue verte	Indéterminée (cf. dossier)	Individus juvéniles, subadultes et adultes en reproduction, en alimentation, capturés accidentellement par des engins de pêche ou échoués morts ou vivants, oeufs et nids sur le littoral de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.
B2 Eretmochelys imbricata Tortue imbriquée	Indéterminée (cf. dossier)	Individus juvéniles, subadultes et adultes en reproduction, en alimentation, capturés accidentellement par des engins de pêche ou échoués morts ou vivants, oeufs et nids sur le littoral de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.
B3 Dermochelys coriacea Tortue luth	Indéterminée (cf. dossier)	Individus juvéniles, subadultes et adultes en reproduction, capturés accidentellement par des engins de pêche ou échoués morts ou vivants, oeufs et nids sur le littoral de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.
B4 Lepidochelys olivacea Tortue olivâtre	Indéterminée (cf. dossier)	Individus juvéniles, subadultes et adultes, capturés accidentellement par des engins de pêche ou échoués morts ou vivants sur le littoral de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.
B5 Caretta caretta + Lepidochelys kempii Tortue caouanne Tortue de kemp	Indéterminée (cf. dossier)	Individus juvéniles, subadultes et adultes, capturés accidentellement par des engins de pêche ou échoués morts ou vivants sur le littoral de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de la Martinique.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détenion en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :cf. détails dans le dossier de demande de dérogation.....			
Suite sur papier libre			

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION			
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)			
DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *			
Capture définitive	<input type="checkbox"/>	Préciser la destination des animaux capturés :	
Capture temporaire	<input checked="" type="checkbox"/>	avec relâcher sur place	<input checked="" type="checkbox"/>
		avec relâcher différé	<input checked="" type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Après diagnostic et sur décision d'un vétérinaire, transfert le cas échéant d'individus en détresse vers un centre de soins détenteur d'un certificat de capacité, pour soins avant relâché.....			

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser : Capture uniquement dans le cadre d'individus en détresse
 Autres moyens de capture Préciser : (échouage, désorientation, capture accidentelle dans un engin de pêche)
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : Manipulation d'individus vivants en détresse
 (échouage, désorientation, capture accidentelle dans un engin de pêche), prélèvements biologiques (Cf. dossier pour détails)
La uniquement sur spécimens morts

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
 Formation continue en biologie animale Préciser : Personnes formées et habilitées dans le cadre des activités des réseaux
 Autre formation Préciser : échouage des tortues marines de Guadeloupe, Saint-Martin et la Martinique

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ~~1er mars 2023~~ au 4 avril 2026
 ou la date : janvier 2024

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique
 Départements :
 Cantons :
 Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Les activités concernées s'inscrivent dans le cadre des actions n°13 "Former les professionnels de la pêche à la "réanimation" des tortues", n°18 "Organiser les interventions de terrain sur les situations de détresse", n°19 "Assurer les soins aux tortues marines" et n°30 "Contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines" du PNA en faveur des tortues marines aux Antilles françaises

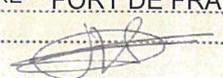
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Rapports d'activité annuels des Réseaux échouages de Tortues marines de Guadeloupe et de Martinique (accessibles en ligne sur la page : <https://www.tortues-marines-antilles.org/publications-et-rapports>)
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapports d'activité annuels des Réseaux échouages de Tortues marines de Guadeloupe et de Martinique

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à BASSE TERRE FORT DE FRANCE
 le 22 février 2023
 Votre signature  27/09/2023

Nicolas PARANTHOËN